

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 7-8

Artikel: Discours de M. Agostini Soldati : ambassadeur de Suisse en France prononcée le 26 juin, à Jouy-en-Josas [à suivre]

Autor: Soldati, Agostini

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Discours de M. Agostini Soldati

AMBASSADEUR DE SUISSE EN FRANCE
PRONONCE LE 26 JUIN, A JOUY-EN-JOSAS

Pour la cinquième fois, j'ai le privilège de passer avec vous dans ce cadre, qui pourrait presque (je dis bien presque) être celui d'un 1^{er} août de chez nous, notre Fête nationale. C'est plutôt pour nous qui venons ici une répétition générale, ou un prélude de Fête nationale. La plupart d'entre nous assisterons encore, à la date consacrée, à l'une des commémorations qui se font avec une même ferveur, et chacune avec une saveur faite de naturel et de spontanéité, dans notre pays. Mais celui d'aujourd'hui est le 1^{er} août des Suisses de Paris et, en ce sens, il est unique. Tel qu'il est, avec son irrégularité de calendrier, nous lui sommes attachés. C'est une fête de famille et elle nous plaît telle qu'elle est.

Pendant longtemps aucun Suisse n'a douté de ce qu'il complétait, mieux que cela, qu'il maintenait par sa manière d'être, par l'esprit de son foyer et par son esprit au travail, la meilleure Patrie qui soit. Petite, à l'échelle d'un foyer qu'on connaît bien, douée d'une très longue histoire aussi ancienne que celle de n'importe quelle grande et illustre puissance. Soucieuse comme aucune autre du bien-être des concitoyens et de justice, pays de liberté par excellence où rien ne prévaut que le droit de l'individu, et son libre rayonnement. Tout homme y vaut au moins autant qu'un autre, et l'Etat, y compris ses représentants, sont là pour servir le citoyen et non inversement.

Cette idée qu'une petite patrie nous rend heureux parce que nous en sommes les éléments vivants, actifs, parce que c'est un foyer à notre échelle, qui nous convient et est, dans son genre, unique, nous a toujours soutenus comme un credo qu'on ne mettait pas en discussion. Je ne sais s'il y a eu, au cours du siècle, une poignée de fous qui ont voulu voir autre chose et plus grand. Ils n'auraient même pas réussi à se distinguer dans l'ordre du mal. Le diable lui-même leur aurait refusé sa grandeur satanique, car il peut y avoir après tout une grandeur négative, mais il faut alors que ce soit pour une grande cause.

Evidemment l'univers, dans l'intervalle, s'est élargi. L'Europe n'en est plus qu'une partie. Le rythme du temps n'est plus celui qui berçait les certitudes et la sagesse d'antan. On peut même se demander si sagesse et certitude sont encore et partout le critère qui l'emporte. Dans une époque de progrès généralisé, les aspirations et les exigences sont plus grandes et les goûts se modifient. Il faut rationaliser et moderniser, mieux faire, se mettre à la page. On regarde chez les autres. Certains pays ont toujours été les pionniers du progrès intellectuel et politique. Ils sont une fois de plus les laboratoires où se forment peut-être les conceptions du monde de demain, dont d'une manière ou de l'autre nous serons.

Libéraux d'esprit et ouverts, nous suivons, intéressés, ces évolutions. Nous croyons à l'homme, nous croyons au progrès, nous admirons les évolutions extérieures positives. Nous n'avons pas l'esprit critique, ni négatif, ni conservateur. L'évolution est dans la nature d'un pays optimiste, actif, entreprenant, qui n'a jamais refusé de penser moderne.

C'est dire que rien de ce qui est nouveau n'ébranle notre confiance. Le monde a toujours avancé et nous n'avons pas toujours été en retard.

Nous avons après tout réussi la plus importante des transformations de notre siècle, à savoir la création d'une société industrielle efficace. Le pays des pâtres et des vachers est couvert de cheminées d'usines. Les circuits touristiques d'antan, où l'étranger venait se délecter au spectacle du folklore des Alpes, sont aujourd'hui des agglomérations, des centres de production. Ils n'ont presque plus de fin, ni de commencement. L'étranger qui y vient constate que le niveau de vie, la qualité de l'infrastructure, y est plus élevé que chez lui. Le pays des diligences est aujourd'hui celui du confort le plus généralisé, et de la production la plus dynamique. Nous savons tous, et tout le monde est d'accord là-dessus, que le potentiel industriel est le seul critère aujourd'hui qui classe un pays dans l'ordre des nations. Si le Suisse a vécu un temps de son agriculture et de l'hôtellerie, on peut dire qu'aujourd'hui le problème est au contraire de faire partager aux régions agricoles et touristiques le bien-être des régions industrielles. Nous sommes un pays moins agricole et moins touristique que la plupart des pays d'Europe occidentale. C'est cela le progrès. C'est cela la vraie manière de n'être ni provincial, ni dépassé, ni archaïque. Nombre de grands pays n'ont pas franchi avec autant de succès ce « test » de l'industrialisation. La mesure de notre succès est donnée par le nombre de travailleurs étrangers qui remplacent notre main-d'œuvre justement dans l'agriculture et l'hôtellerie, activités considérées dans des clichés dépassés comme typiquement suisses, mais que nos compatriotes abandonnent à d'autres nationaux.

Il est important de n'avoir pas raté ce tournant-là, sans lequel nous serions ce que veulent faire croire les affiches, un pays de vachers et d'hôteliers uniquement. Si nécessaires et typiques qu'aient été ces phases antérieures consacrées par l'imagerie populaire, elles ne suffiraient pas à nous maintenir dans la course aujourd'hui. Il y aurait alors, à défaut d'adaptation de l'économie, une sérieuse régression, qui serait un mal général et véritable. Et on aurait de sérieuses raisons de craindre et de se plaindre.

Au lieu de cela, nous avons les inconvénients de la prospérité, ou mieux ses problèmes. Nous conjugons les avantages de la neutralité, qui est une forme presque absolue, du moins psychologique, d'écarter non seulement les dangers du temps de guerre, mais même les pièges des temps de paix. Elle nous épargne beaucoup de problèmes qui torturent les autres. Nous avons la liberté assurée à chaque génération, le partage des

responsabilités. Nous ne connaissons pas le mythe ni le prestige du Pouvoir. Et finalement nous avons le bien-être, et un ressort civique que tous ces bienfaits — la paix perpétuelle, une richesse relative, la quiétude et la facilité — n'ont pas encore sérieusement entamé, et qui reste solide et naturel, comme notre présence ici...

Et puis, étant donné qu'on risquerait de s'ennuyer au Paradis, ce qui engendrerait un vain contentement de soi, nous avons aussi, grâce à Dieu, pour nous secouer, les perfectionnistes de cette société comblée, ceux qui prennent la charge de penser pour les autres et trouvent des secours urgents à organiser dans une société bienheureuse et unique dans son genre, mais qui courrait le grave risque de ne pas réaliser qu'elle a quelque prurit par-ci par-là, si on ne la rendait attentive à ce genre de manquement que justement l'imagination peut créer.

Ce genre d'hommes a toujours été le véhicule du progrès. Ce sont ceux qui ont fustigé les Pharisiens dans leur vain contentement d'eux-mêmes, et c'est eux finalement qui ont eu raison. Qui se souvient encore, ou approuve encore les Pharisiens ?

Néanmoins, la civilisation actuelle accorde peut-être moins d'importance à la sagesse, à la prudence, à la réflexion, qu'à la sensation, aux réalisations frappantes, aux horizons infinis. Comment en serait-il autrement à l'âge de l'espace ? Notre pays anciennement sage et exemplaire, terre de la liberté, royaume des citoyens, fédération bien agencée, empire de la loi, est devenu pour d'aucuns « la petite Suisse ». L'admiration des plus nombreux, en cette fin de siècle exhubérante et expansive, va vers les empires infinis, achevés ou inachevés, de la terre et de l'espace. La vie est faite de mouvement. La pensée est chercheuse. Elle a besoin de nouveaux mirages, sous peine de rester figée.

Nous n'avons pas changé, nous, et nous avons d'ailleurs toujours été modestes. Nous ne sommes peut-être plus un exemple. (Comment pourrions-nous l'être parmi les 110 Etats qui aujourd'hui donnent parfois à l'univers une dimension communale ?) Mais est-ce bien la conjoncture pour considérer avec scepticisme (encore un raffinement de fin de siècle), ou critique, ou indifférence, un système et des institutions qui, certes, correspondent à la manière de penser et de vivre de la grande majorité de nos concitoyens à l'intérieur du pays, et d'ailleurs aussi à l'extérieur ? Notre attitude vis-à-vis du pays serait-elle affaire de mode ? de circonstances ? de la gloriole qui pourrait en retomber sur nous ?

Tel n'a jamais été le caractère de nos pays, telle n'est pas la part d'héritage qui s'est transmise depuis toujours. Nos ancêtres se sont battus pour l'honneur, à une époque où ils n'avaient pas grand-chose, ni renommée, ni bien-être, à défendre. Ils ont émigré. Les premiers Suisses à l'étranger, au siècle dernier et au début de celui-ci, alors qu'ils ne revendiquaient rien de leurs concitoyens, ni de la renommée, menaient, eux, une vraie existence de privations. Et quelques-uns d'entre nous

n'ont peut-être jamais connu autre chose. C'est être pareils à nous-mêmes (« rayonnants » ou non) que de rester sobres et patriotes, de serrer les rangs, autour du drapeau, le 1^{er} août, justement parce qu'il y a des herbes folles que le vent peut avoir semées, ou semera sur le Grütli.

La manifestation de cette année revêt un caractère exceptionnel. Elle vient en effet couronner les efforts entrepris depuis des décennies pour reconnaître aux Suisses de l'étranger la place qui leur revient de droit au sein de notre communauté nationale. C'est un épis de blé qui s'ajoute à la gerbe. C'est une étoile de plus dans les plis de notre drapeau, c'est la reconnaissance officielle d'un membre de ce corps que constitue notre Etat, composé de quelque trois cent mille compatriotes qui font rayonner la Suisse dans le monde entier. C'est eux qui constituent, avec leur force, leur enthousiasme, leurs qualités et leurs défauts, cette Cinquième Suisse à l'honneur cette année.

A l'intérieur du pays, l'année de la Cinquième Suisse a débuté avec éclat. A Bâle, une série de manifestations a marqué le jubilé de la Nouvelle Société helvétique. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger a fait émettre un timbre commémoratif par les P.T.T. Il a aussi consacré un numéro spécial de *L'Echo*, celui de juin, à la Cinquième Suisse.

Il y a surtout le cadeau tangible que les Chambres fédérales, suivant en cela les propositions de nos autorisés, de la Nouvelle Société helvétique et des communautés suisses à l'étranger, nous ont fait, en votant un article 45^{bis} de notre Charte nationale qui donne aux Suisses à l'étranger une existence officielle. Ainsi, pour la première fois, une disposition constitutionnelle se préoccupe non pas des citoyens de l'intérieur et de leurs problèmes, mais de nous autres, citoyens ayant élu domicile hors des frontières de notre pays. Les Suisses de Paris connaissent bien ce problème pour avoir, sans ménager leurs efforts, entrepris des démarches nombreuses favorisant ainsi ce résultat. Leur action s'est manifestée également, et continue de s'exercer, pour créer un climat favorable à l'approbation par le peuple — en octobre prochain — de cette disposition constitutionnelle.

Le Congrès des Suisses à l'étranger, qui se tiendra à Berne à fin août prochain, sera le haut lieu de l'année de la Cinquième Suisse. Certaines de nos communautés ont retracé en vue de cette circonstance leur historique, « l'œuvre de pionniers » de nos prédécesseurs qui permit l'intensification des échanges commerciaux, qui favorisa le rayonnement de notre pays dans tous les domaines. Quelques-unes même ont rappelé les efforts faits pour acclimater dans les régions agricoles certains spécimens de nos bovins. Paris ne peut pas inscrire la même réussite au tableau de ses activités, mais à son palmarès figurent d'autres succès — et non des moins tangibles — dans les domaines les plus divers.

Il y aurait cependant quelque immodestie à utiliser l'occasion de cette rencontre pour chanter nos louanges

(Suite et fin page 35).

plus de la moitié des ouvriers occupés dans l'économie travaillent encore actuellement quarante-six heures et plus. Au cours des quatre dernières années, le personnel de la Confédération a bénéficié d'augmentations réelles de salaires de 10 à 22 %. Des classes d'âge entières ont des vacances plus longues que celles que connaissent les professions correspondantes. On ne saurait donc parler d'un traitement défavorable du personnel de la Confédération. Le fait relevé dans le récent rapport d'exercice des C.F.F. qu'il n'existe pas de difficultés de recrutement du personnel d'exploitation est une preuve particulièrement frappante que les conditions de travail du personnel de la Confédération sont favorables.

La réduction de travail proposée aurait pour effet que la Confédération, les P.T.T. et les C.F.F. ainsi que les entreprises de transports privées se verraient obligés, pour maintenir les prestations actuelles, d'engager plus de 3.000 nouveaux employés. Or, ceux-ci seraient pris à l'économie privée au moment où cette dernière se voit imposer une nouvelle réduction de 5 % des ouvriers étrangers. L'économie privée aurait au surplus à supporter les frais supplémentaires résultant d'une telle mesure sous la forme d'importants relèvements de tarifs. Pour ces diverses raisons, la Chambre suisse du commerce est d'avis qu'une nouvelle réduction de

la durée de travail du personnel de la Confédération n'est pas justifiée et qu'elle irait à l'encontre des efforts déployés dans la lutte contre le renchérissement.

INITIATIVE SOCIALISTE RELATIVE AU DROIT FONCIER

Enfin, la Chambre suisse du commerce s'est occupée de l'initiative socialiste relative au droit foncier. Elle est d'avis que cette initiative tend à vider de sa substance le droit de propriété et qu'elle doit par conséquent être rejetée. La Chambre exprime l'espoir que l'initiative sera soumise à la votation populaire sans contre-proposition. Ce serait une erreur de reprendre à moitié, afin d'obtenir le retrait de l'initiative, les principes de cette dernière, qui tendent à une modification importante de notre ordre juridique et économique. Les nombreuses contre-propositions présentées au cours de la procédure de consultation ont montré combien l'ensemble de la question était complexe; des études complémentaires sont indispensables pour éclaircir le problème « droit foncier et plan d'aménagement national ». Une disposition constitutionnelle éventuelle relative au droit foncier devrait par conséquent être préparée sans être influencée par l'initiative en cours et le temps nécessaire devrait y être consacré.

ALLOCUTION DE M. SOLDATI, AMBASSADEUR DE SUISSE EN FRANCE

Suite et fin de la page 24.

et pour broser un tableau séduisant de notre œuvre, passée et présente. Du thème que le Secrétariat des Suisses à l'étranger propose à notre méditation, examinons ce que l'avenir exige de nous.

Le cadeau que le souverain suisse s'apprête à confirmer — nous le souhaitons ardemment — implique également des devoirs qu'il me paraît nécessaire de souligner, plutôt que nos réussites. Les Suisses de Paris sauront, je l'espère, témoigner leur gratitude à la patrie pour cette année de la Cinquième Suisse et pour l'adoption de l'article constitutionnel qui la couronnera. Comment témoigner cette gratitude ? En nous montrant constamment conscients du fait que chacun de nous est vraiment, auprès de tous les citoyens du pays de résidence avec lesquels nous sommes en contact, un représentant de la Suisse dont nous contribuons à composer l'image. Cette responsabilité et cette dignité obligent.

Mais l'œuvre d'avenir des Suisses de Paris et de France doit se traduire dans les faits. Le resserrement de nos liens avec le pays veut que nous soyons mieux informés sur notre histoire, nos institutions, ainsi que sur les problèmes d'actualité de notre vie nationale. Il

en résulte que nos sociétés et groupements doivent favoriser leurs échanges avec la Suisse, échanges de conférenciers, de points de vues, de documents. En bref, il leur appartient de dépasser le folklore et la tradition, et de mettre leur horloge à l'heure helvétique en amenant leurs membres à suivre l'évolution actuelle de notre pays, qui n'est pas sans intérêt, ni parfois sans vivacité. De tout cela, la conclusion paraît se dégager que nos sociétés devront, en plus de leurs activités spécifiques actuelles, faire un effort commun pour l'étude de ces questions civiques au sens le plus large. Ne devront-elles pas, pour répondre à cette exigence, adapter leur organisation en procédant par exemple à certaines concentrations ? C'est une question que je vous pose, en souhaitant que vous en débattiez entre vous, au sein de vos Comités et assemblées.

On affirme que la lumière naît de la discussion. Si, en réponse à ce que notre pays fait pour nous, j'avais pu susciter quelque lumière sur les voies et moyens que nous avons de mieux servir encore son rayonnement à l'avenir, cette journée compterait parmi celles qui ont marqué et marqueront l'année de la Cinquième Suisse.

26 juin 1966.

A. SOLDATI.